

Plan Climat Air Energie Territorial

TOME 7 – SYNTHESE DIAGNOSTIC

Approbation du PCAET

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire du 04/11/2025

A Cattenom, le 5 novembre 2025
M. Michel PAQUET, Président de la CCCE

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20251105-C20251104_09_SI-DE



IND	DATE	DESCRIPTION	REDACTION/VERIFICATION			APPROBATION		Nº AFFAIRE :	18825 / 18231	Page : 2/9
A	08/02/2021	V0	OTELIO -	Karine QUIGNARD	KaQ	KaQ	DH			
B	11/04/2025	V1 – Mise à jour	OTELIO -	Karine QUIGNARD	KaQ	KaQ	DH			
C	04/11/2025	V2 – Approbation du PCAET	OTELIO -	Karine QUIGNARD	KaQ	KaQ	DH			

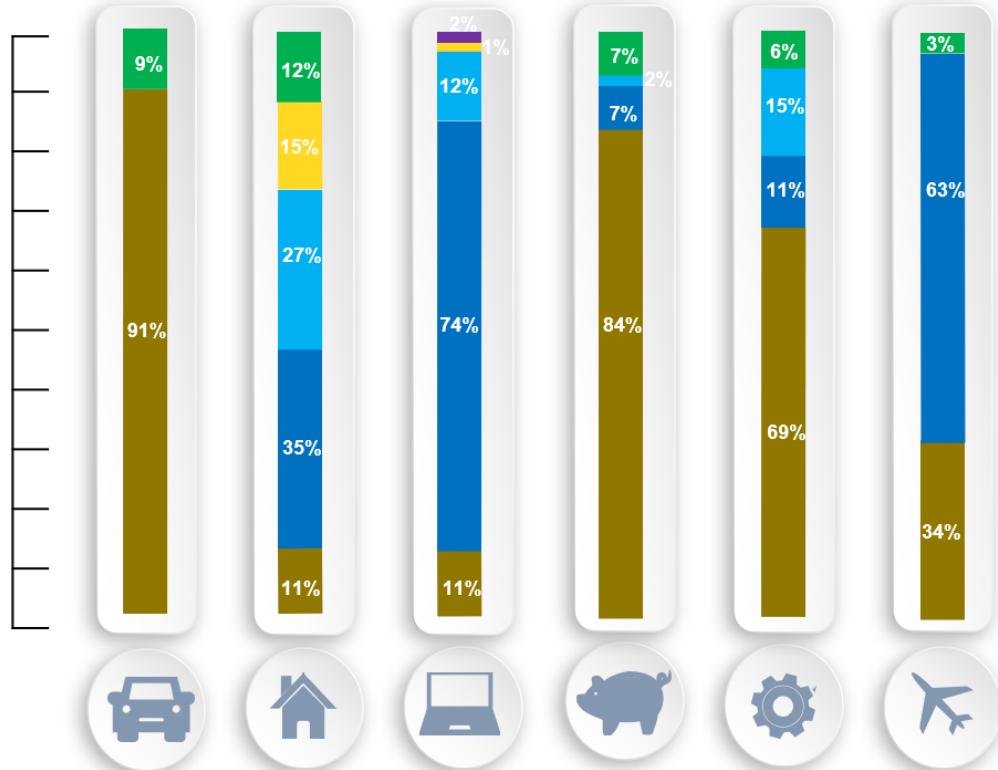


Sommaire

A La consommation énergétique finale	4
B Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)	5
C Les énergies renouvelables	6
D La séquestration carbone	7
E La qualité de l'air	8

A | La consommation énergétique finale

En 2022, la consommation énergétique de la CCCE est d'environ 691 GWh et se répartit comme suit :



46% Transport routier



Le secteur du transport routier est le secteur le plus consommateur représentant presque la moitié de la consommation énergétique totale. L'énergie la plus utilisée pour ce secteur étant les produits pétroliers.

Produits pétroliers Electricité Gaz naturel Bois énergie Autres ENR Réseau de chaleur

36% Résidentiel



Plus d'un tiers des consommations énergétiques finales est lié au secteur résidentiel. Les énergies majoritairement utilisées sont l'électricité et le gaz naturel.

12% Tertiaire



Le troisième secteur le plus consommateur est le secteur tertiaire. L'électricité est l'énergie la plus utilisée.

2% Agriculture



La part de l'agriculture ne représente que 2% des consommations énergétiques finales. Les produits pétroliers sont largement majoritaires.

2% Industrie (hors branche énergie)



La part des industries est équivalente à celle de l'agriculture. Les énergies les plus utilisées sont les produits pétroliers et le gaz naturel.

2% Autres transports



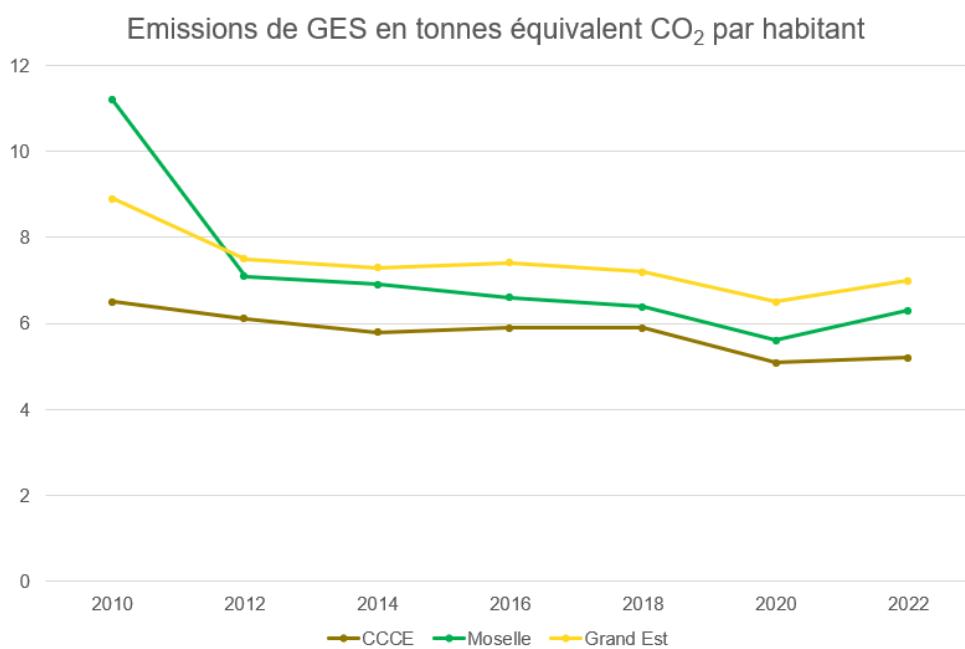
Pour ce secteur, l'électricité est l'énergie la plus utilisée.

B | Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

En 2022, les émissions de GES représentent 142 850 tonnes équivalent CO₂. Elles sont essentiellement dues au secteur du Transport routier et de ce fait des produits pétroliers.

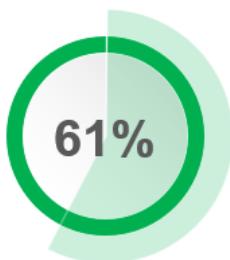


Les émissions de GES ramenées au nombre d'habitants, sont inférieures à celles du département de la Moselle et de la région Grand Est.

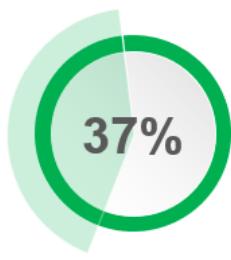


Les énergies renouvelables

En 2022, la production annuelle réalisée par des énergies renouvelables représente 69,7 GWh soit 10% environ de la consommation énergétique finale totale. Cette production augmente depuis 2020. Les principales sources d'énergies renouvelables sont :



Bois énergie



Aquathermie et
Géothermie



Solaire

Comprend le solaire
thermique et le solaire
photovoltaïque

Les principaux potentiels de développement des ENR sur le territoire e la CCCE sont :



Bois énergie

La forêt couvre 25% du territoire de la CCCE. Le potentiel de développement du bois énergie est donc important tout en veillant à une bonne gestion des forêts publiques et privées pour ne pas diminuer la séquestration carbone des forêts.



Géothermie et aquathermie

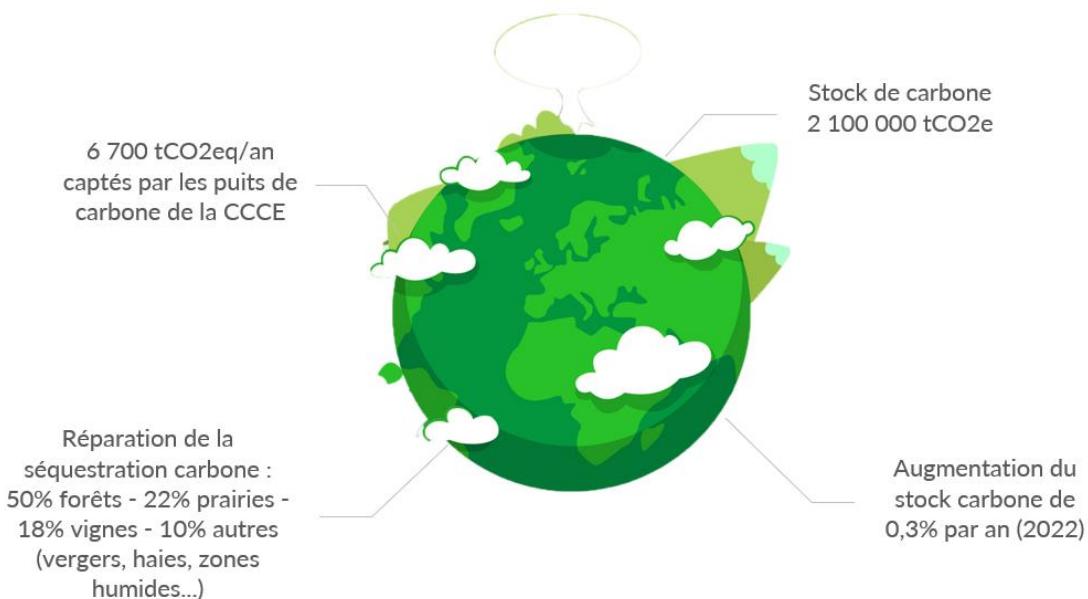
La nature du sol, l'absence de cavités et de pollution sur la quasi totalité du territoire permet l'implantation de sondes géothermiques domestiques. Le territoire de la CCCE est également favorable à l'aquathermie puisque de nombreuses nappes d'eau sont subaffleurantes.



Solaire

Le solaire thermique peut se développer pour assurer les besoins en Eau Chaude Sanitaire sur les toitures des bâtiments résidentiels mais également sur les toitures des bâtiments communaux à vocation sportive. L'installation de panneaux photovoltaïques peut être envisagée sur les terrains dégradés et en toiture des bâtiments industriels et agricoles.

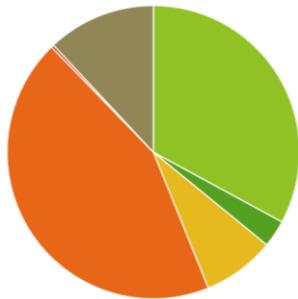
D | La séquestration carbone



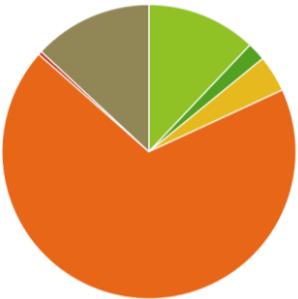
E | La qualité de l'air

Polluants atmosphériques émis en 2022 :

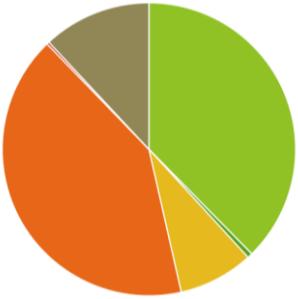
120t de PM₁₀
Particules fines > 10 microns



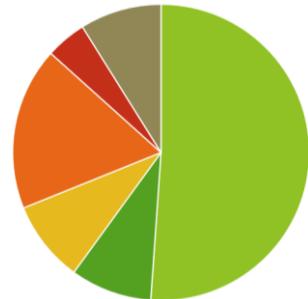
76t de PM_{2,5}
Particules fines > 2,5 microns



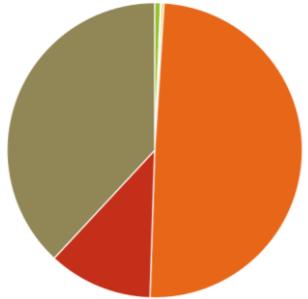
309t de COVNM
Composés Organiques Volatiles Non Méthaniques



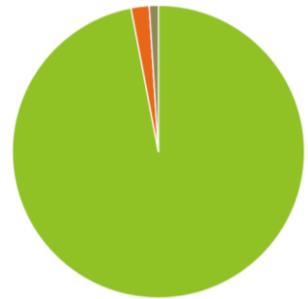
289t de NOx
Oxydes d'azote



6,3t de SO₂
Oxyde de soufre



243t de NH₃
Ammoniac



Origines :



Agriculture



Transport
routier



Industrie



Résidentiel



Tertiaire



Autres
transports

